

Travailler dans un établissement de soin

International Harp Therapy Program

Marianne Gubri

Travailler dans un établissement de soin

- Prendre conscience de la façon dont nous nous présentons à nos patients
- Soyez sensible à l'atmosphère de la pièce (soyez aimable, chaleureux, compréhensif et respectueux).
- Vêtements propres, confortables, unis et doux (ni noirs ni blancs)
- Blouse
- Masques
- Évitez les vêtements trop chics, les bijoux flashy et les parfums.
- Chaussures fermées

Hygiène

- Se laver les mains
- Ne jamais se rendre dans un établissement de santé avec un rhume ou une grippe
- Ne pas toucher les aiguilles ou le matériel médical
- Être attentif à nos mouvements inconscients : ne pas porter les mains au nez ni aux yeux
- Désinfectez la harpe après chaque séance (huile de tea tree ou désinfectant).

Protocole

- Ne pas toucher ou déplacer les équipements
- Rendez le bouton de signalisation ou d'appel d'urgence facilement accessible.
- Ne donnez jamais à un patient une boisson ou de la nourriture.
- Ne pas toucher ni bouger un patient soi-même
- Appelez les infirmières ou les médecins

Confidentialité

- Nous ne pouvons pas lire les dossiers médicaux
- Demandez aux infirmières si nous avons besoin de savoir quelque chose sur le patient.
- **Ne JAMAIS partager les informations personnelles du patient en dehors de l'établissement de soins.**
- **Ne pas prendre de photos des patients**
- Mieux vu de derrière, et toujours avec la permission du patient ou de ses parents

Interagir avec les patients

- Accueil - Se présenter
- Prendre les "indices" des patients
- Même dans le coma, un patient peut nous entendre.
- Il peut y avoir des manifestations physiques ou émotionnelles très intenses. Prenez soin de votre propre sécurité. Demandez l'aide du personnel médical
- Demandez toujours la permission avant d'éteindre la télévision ou la radio.
- Demandez-lui toujours s'il souhaite écouter un peu de harpe, par exemple "une chanson" - respectez les souhaits du patient.

Créer un espace de soins

- Les patients ont besoin d'un espace de paix, de calme, de soins, d'un espace sacré. Un espace de pure intention, sans ordre du jour, où il est possible de respirer et de réfléchir, d'être.
- Entrez dans la pièce et (procédure IHTP niveau 2) :
 1. Respirez
 2. Enracinez-vous
 3. Bougez
 4. Ré- Sonnez

Commencer la session

- Présentez-vous et demander si vous pouvez jouer; annoncez que vous ferez
- Prendre conscience de nos réactions : aux patients, aux odeurs, au volume de notre voix
- Positionnement : la meilleure situation est au pied du lit, sur le côté gauche du patient.
- Être assis pour regarder au même niveau
- Lorsque vous interagissez avec de petits instruments, proposez l'instrument par le côté de la colonne et tenez toujours l'instrument.
- Une bonne séance dure de 20 à 30 minutes, mais elle peut aussi être beaucoup plus courte.

Jouer

- Déterminer si la musique sera au premier plan ou en arrière-plan
- Essayez d'écouter les sons du client, le rythme d'un battement de cœur ou d'une respiration.
- Apprendre à reconnaître les sons dans la pièce et les inclure dans nos improvisations (double résonance Niveau 2)
- Reconnaître la note de résonance (Niveau 2)
- Jouer des pièces du répertoire proposé par le patient / Improviser / Cercle celtique (Niveau 2)
- Lorsque vous avez terminé la session, il peut être utile de laisser un CD ou des chansons à télécharger si le patient le demande.

Ethique professionnelle

International Harp Therapy Program

Extrait de la présentation de Barbara Crowe

Auteur de *Music and Soul Making*

Principe de base :

Ne pas nuire

Hippocrate

Terminologie de l'éthique

- Éthique = croyances et normes à respecter concernant les comportements corrects et incorrects.
- Éthique professionnelle = principes et attentes en matière de conduite des membres d'une profession.
- Code de déontologie = décrivant les principes préconisés par la profession que les membres doivent suivre
- Le comportement éthique professionnel est celui qui est conforme au code d'éthique.
- Professionnalisme = la manière dont le professionnel s'acquitte de ses tâches et assume le rôle qui lui a été attribué avec responsabilité.

Peut entrer en conflit avec l'éthique professionnelle

- Valeurs = croyances personnelles et individuelles qui guident les décisions quotidiennes.
- Morale = croyances sur ce qui est bien ou mal, généralement fondées sur un cadre culturel ou religieux.
- Normes communautaires = lignes directrices pour le comportement dans une communauté donnée.

Normes juridiques

- Comportement professionnel réglementé par la loi
- L'éthique et les lois ne sont pas la même chose, mais elles ne sont pas non plus séparées.
- Les lois représentent des exigences minimales en matière de comportement, mais ne décrivent pas un travail professionnel excellent ou une conduite idéale.
- Les normes éthiques peuvent entrer en conflit avec les exigences légales

Effet dissuasif sur le comportement éthique

- Avoir une formation insuffisante
- Dénier de l'importance des questions éthiques
- Être négligent
- Se faire des illusions
- Ne pas anticiper les problèmes potentiels
- Rencontrer des problèmes inévitables
- Avoir de mauvaises directives d'aide
- Conflits d'intérêts
- Avoir un défaut de caractère

Les pièges de la réflexion éthique

- Croire que les solutions aux problèmes éthiques ne nécessitent que du bon sens.
- Manque de distinction entre les codes d'éthique professionnels et les valeurs personnelles et morales
- Hypothèse : il n'y a pas de pensées éthiques absolues - prise en compte de la situation - l'éthique est assez ferme mais peut dépendre des circonstances - jamais d'exception

Compétence professionnelle

- Pour quoi êtes-vous qualifié ?
- Qui détermine la compétence ?
- Quel est votre domaine de pratique professionnelle ?
- Quelle est la spécificité de votre tâche ?
- Que signifie pratiquer au-delà de ses compétences ?
- Pourquoi devriez-vous travailler en dehors de vos compétences ?
- Aborder les questions de compétence
- Influence du système de valeurs personnelles sur les questions de compétence

Droits des clients et responsabilité professionnelle

Vulnérabilité du client - consentement éclairé - responsabilité du professionnel

1. la dignité et le respect des clients
2. la communication
3. le non-jugement et l'acceptation
4. le consentement éclairé lors du travail avec des groupes
5. assurer la sécurité et la confidentialité
6. la prévention des dommages
7. droits de sauvegarde
8. évaluer la capacité à travailler avec différents clients
9. fournir un cadre approprié
10. reconnaître les limites personnelles
11. ne pas s'imposer aux clients

Confidentialité

- Obligation déontologique du professionnel de protéger les informations relatives au client contre toute divulgation à quiconque n'a pas l'autorisation du client de le faire.
- La confidentialité est limitée et le client doit être informé de ces limites
- Attention aux données numériques
- Termes connexés - vie privée - communication privilégiée

Limites de la confidentialité

- Il peut être nécessaire de partager des informations confidentielles dans des circonstances exceptionnelles
- La confidentialité d'un enfant/adolescent
 - Extension de la confidentialité
 - rapports écrits
 - des enregistrements vidéo ou audio
 - rapports verbaux
 - conversation informelle
 - les lieux publics

Les relations doubles

- Lorsque le praticien assume deux rôles simultanément ou séquentiellement avec un client
- Établir des limites
- Protection des limites (n. de téléphone...)
- Les dangers des relations doubles
- Accepter des cadeaux
- Confidences personnelles

Principe de base :

Ne pas nuire

CODE D'ÉTHIQUE DE L'IHTP (Traduction) - Document en Anglais à signer et à envoyer à info@millearpaggi.it

Les étudiants du programme IHTP doivent suivre l'éthique professionnelle des praticiens/pairs certifiés. Veuillez lire, signer et télécharger ce document vers votre mentor.

En tant que bénéficiaire du certificat du programme international de harpe thérapeutique (IHTP) ou en tant qu'étudiant actuel du programme IHTP :

Je m'engage à favoriser la confiance, à assurer la confidentialité et à faire preuve de respect.

Je ne ferai jamais sciemment de fausses déclarations sur l'étendue de ma formation professionnelle.

Je crois en la dignité et la valeur de chaque personne et je respecte le droit des autres à avoir des valeurs et des opinions différentes des miennes.

J'établirai et maintiendrai des normes élevées et m'efforcerai de donner le meilleur de moi-même.

Je ne ferai pas de discrimination dans les relations professionnelles en raison de la race, de l'origine ethnique, de la langue, de la religion, de l'état civil, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'âge, des capacités, du statut socio-économique ou de l'affiliation politique.

Je m'engage à respecter le secret professionnel tel que défini par les instructeurs du cours IHTP.

En tant que praticien certifié en harpe thérapeutique (CTHP), je respecterai les règlements, politiques et procédures de mes employeurs.

Je m'efforcerai d'accroître mes propres connaissances et compétences, et je ferai de mon mieux pour me tenir au courant des recherches actuelles au sein de la profession.

J'ai respecté et je respecterai les normes de IHTP.

Je participerai au développement professionnel des rassemblements et des conférences à des fins de formation continue.

En tant que CTHP, j'agirai en tout temps de façon professionnelle et je représenterai au mieux de mes capacités ma profession et moi-même.

Je reconnais le mérite des instructeurs du programme international de thérapie par la harpe pour leur expertise et leurs dons.

Je m'engage à respecter le code d'honneur de l'IHTP ainsi que les droits d'auteur des documents de l'IHTP. Je ne fournirai pas de matériel de cette formation, sous forme électronique ou imprimée, à quiconque ne participe pas à IHTP.

Je m'engagerai dans un programme de soins personnels pour m'entretenir physiquement et émotionnellement afin d'être au mieux de ma forme lorsque je travaillerai en tant que Praticien certifié de la harpe thérapeutique (CTHP)

SIGNATURE - DATE